



RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION No.: **421-02389**

BY: **Ms. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE: **MAY 24, 2018**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **ADAM VAUGHAN**

Response by the Minister of Families, Children and Social Development

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Adam Vaughan'.

Signature

Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

Poverty

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Government of Canada is committed to reducing poverty by pursuing a long-term vision of a country that is diverse, prosperous and inclusive, where each individual can access the supports they need to participate in society to their fullest ability both socially and economically. That is why the Prime Minister of Canada has tasked the Minister of Families, Children and Social Development with leading the development of a Poverty Reduction Strategy that would set targets to reduce poverty and measure and publicly report on progress. In addition, the Strategy will align with and support existing provincial and municipal poverty reduction strategies.

On February 13, 2017, the Minister of Families, Children and Social Development launched a nationwide consultation process to support the development of the Poverty Reduction Strategy. This process is part of the Government's desire to reach out to Canadians and to understand the needs and challenges faced by those most at risk of living with low income. Since then, ministerial and community roundtables with local organizations, national Indigenous organizations and people with lived experience of poverty have taken place across the country. Online public submissions have also been received through a portal dedicated to the Poverty Reduction Strategy.

The Government also hosted a National Poverty Conference on September 27 and 28, 2017, which brought together academics, Canadians with lived experience of poverty, winners of a national youth contest who shared their innovative ideas on reducing poverty, and other key stakeholders to discuss the results of the national engagement.

On September 22, 2017, the Minister of Families, Children and Social Development announced the members of the new Ministerial Advisory Committee on Poverty, which brings together a diverse group of 17 leaders, academic experts and practitioners working in the field of poverty reduction, and individuals who have experienced poverty first-hand.

On February 20, 2018, *What We Heard About Poverty So Far* – a summary of what Canadians said they want to see in the Poverty Reduction Strategy was released. The feedback and suggestions received are informing the development of the Strategy, which will be released in 2018.

The Poverty Reduction Strategy will build upon a number of flagship measures that this Government has announced to reduce poverty, including the introduction of the Canada Child Benefit, investments in Early Learning and Child Care, the creation of Canada's first ever National Housing Strategy, and a strengthened Working Income Tax Benefit which will be named the Canada Workers Benefit (CWB) and will take effect in 2019. The Poverty Reduction Strategy will also include investments in poverty data to address key gaps in poverty measurement in Canada.

Supporting families and ensuring that every child gets the best possible start in life is a priority of the Government of Canada. The Government is therefore committed to giving families more money to help with the high costs of raising their children and to making a real difference in the lives of children in Canada. To this end, the Government introduced the Canada Child Benefit (CCB) in July 2016. Because the CCB is tax-free and based on income, it provides more support to families who need help the most. The CCB provides a maximum annual benefit of up to \$6,400 per child under the age of six and up to \$5,400 per child aged 6 through 17. Nine out of 10 families are receiving more in child benefits under the CCB than they did under the previous system. As a result of the introduction of the CCB, 300,000 fewer children will be living in poverty.

To ensure that the CCB continues to help Canadian families over the long term, the CCB benefits will be indexed, starting in July 2018, to keep pace with the cost of living. Indexing the CCB will provide an additional \$5.6 billion in support to Canadian families over the 2018-19 to 2022-23 period. For a single parent of two children making \$35,000, a strengthened CCB will contribute an additional \$560 in 2019-2020 towards the cost of raising his or her children.

Additionally, the Government is also working to increase take up of the CCB with Indigenous families, including those living on-reserve. To support this work, the Government will provide \$17.3 million over three years to expand outreach efforts and activities so that Indigenous Peoples can access the full range of federal social benefits, which includes the CCB.

Early learning and child care is critical to childhood development and creates a foundation for a child's future success. To help children get the best start in life, the Government announced \$7.5 billion over 11 years to support and create more high-quality, affordable child care spaces across the country through the Early Learning and Child Care Framework. As part of this work, ESDC in partnership with Health Canada, Public Health Agency of Canada, Status of Women Canada, Indigenous Services Canada and Indigenous organizations are developing a distinct Indigenous Framework on Early Learning and Child Care, reflecting the unique cultures and needs of First Nations, Inuit and Métis children.

The Government also recognizes that the provision of safe, stable housing and related supports is an important element of addressing poverty and helping individuals achieve an improved quality of life. This is why, on November 22, 2017, the Government announced the details of the 10-year \$40 billion National Housing Strategy that will address a range of housing needs, from shelters and community housing, to affordable rental and homeownership.

The National Housing Co-Investment Fund will provide \$13.2 billion – including \$4.5 billion in contributions and \$8.65 billion in loans – to create new housing, and renew and revitalize existing units. The Fund is expected to create up to 60,000 new units and repair up to 240,000 units of existing affordable and community housing. The Co-investment Fund will be delivered in tandem with two other distinct initiatives: the Rental Construction Financing initiative, with \$3.75 billion in low cost loans to finance new rental housing projects, and the Affordable Housing Innovation Fund with \$208.3 million to encourage innovative financing models and unique designs.

The federal government will also invite provinces and territories to partner on a jointly funded \$4 billion Canada Housing Benefit. The Canada Housing Benefit will provide affordability support directly to families and individuals in housing need. Over time, the Canada Housing Benefit will grow to support at least 300,000 households across the country. The Government is also putting forward community housing initiatives totaling \$9.1 billion to protect 385,000 households from losing an affordable home.

One of the most important roles of the Government of Canada is to support vulnerable Canadians, including those who are homeless or at-risk of homelessness. As part of the National Housing Strategy, the Government announced a total investment of \$2.2 billion over 10 years to tackle homelessness through an expanded federal homelessness program. On June 11, 2018, the Government announced *Reaching Home: Canada's Homelessness Strategy*, the redesigned federal homelessness program. With *Reaching Home*, the Government of Canada will be making bold changes to the federal program to better prevent and reduce homelessness in Canada. Together with other National Housing Strategy initiatives, this modernized federal homelessness program will support a 50% reduction in chronic homelessness by 2027-28.

Additionally, Indigenous housing outcomes is a priority for the Government. The National Housing Strategy respects the Government of Canada's commitment to a working on a nation-to-nation, Inuit-to-Crown, government-to-government basis with Indigenous peoples, which is why the Department of Indigenous Services, with support from CMHC, is currently engaging with First Nations, Inuit and Métis Nation partners to develop distinctions-based housing strategies.

The Government of Canada hopes to finalize these strategies in 2018. Note that funding for the Indigenous housing strategies will be in addition to what has been announced in the National Housing Strategy.

To provide tax relief for low-income families and encourage Canadians to stay in the workforce, the federal government introduced the Working Income Tax Benefit (WITB) in 2007. The WITB is a refundable tax credit that supplements the earnings of low-income workers. In Budget 2018, the Government announced the strengthening of the WITB by making it more generous, and making the benefit more accessible. This strengthened benefit, which will be renamed the Canada Workers Benefit (CWB), will take effect in 2019. Using the funding announced in the 2017 Fall Economic Statement, the Government will increase maximum benefits under the CWB by up to \$170 in 2019

and increase the income level at which the benefit is phased out completely. The Government also proposes to increase the maximum benefit provided through the CWB disability supplement by an additional \$160 to offer greater support to Canadians with disabilities who face financial barriers to entering the workforce.

At the same time, the Government recognizes that not all low-income workers are receiving the CWB (previously WITB) payment that they are entitled to. Starting in 2019, the Government will also make it easier for people to access the benefit, by making changes that will allow the Canada Revenue Agency to calculate the CWB for any taxfiler who hasn't claimed it. As a result, everyone who can benefit from the CWB will receive it when they file their taxes. This represents a major step forward in fulfilling the Government's commitment of making sure that all Canadians receive the tax benefits and credits to which they are entitled.

CWB enhancements, combined with new investments to make sure that every worker who qualifies actually receives the benefit, will mean that the Government is investing almost \$1 billion of new funding for the benefit in 2019, relative to 2018. The Government estimates that enhancements and improved take-up in 2019 will directly benefit more than 2 million working Canadians, many of whom were not benefitting from the WITB. This will help lift approximately 70,000 Canadians out of poverty. In addition, over the next year, the Government will also begin work on improving the delivery of the CWB to provide better support to low-income Canadians throughout the year, rather than through an annual refund after filing their taxes.

Recognizing the importance of poverty data in evidence-based decision making by all levels of government, the Government additionally announced an investment of \$12.1 million over five years, and \$1.5 million per year thereafter, to address key gaps in poverty measurement in Canada. This includes ensuring that poverty data is inclusive of all Canadians, data on various dimensions of poverty are captured, and the data is robust and timely.

Taken together, the comprehensive, cross-country engagement process combined with investments in support of the social and economic well-being of all Canadians has positioned the Government to develop a Poverty Reduction Strategy that will best ensure all Canadians have the opportunity to reach their full potential.



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° de la pétition : 421-02389

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 24 MAI 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **ADAM VAUGHAN**

Réponse du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

Signature

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Pauvreté

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada est déterminé à réduire la pauvreté en poursuivant une vision à long terme d'un pays diversifié, prospère et inclusif, où chacun peut obtenir l'aide dont il a besoin pour participer à la société à sa pleine capacité, tant socialement qu'économiquement. Pour cette raison, le premier ministre du Canada a chargé le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social de diriger l'élaboration d'une Stratégie de réduction de la pauvreté qui prévoirait des objectifs en vue de réduire la pauvreté, de mesurer les progrès réalisés et d'en faire rapport publiquement. De plus, la stratégie s'harmonisera avec les stratégies existantes de réduction de la pauvreté des provinces et des municipalités et les appuiera.

Le 13 février 2017, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a lancé un processus de consultation national pour appuyer l'élaboration de la Stratégie de réduction de la pauvreté.

Ce processus fait partie du désir du gouvernement d'établir le dialogue avec les Canadiens et de comprendre les besoins et les difficultés des personnes les plus à risque de vivre avec un faible revenu. Depuis, des tables rondes ministérielles et communautaires ont eu lieu dans l'ensemble du pays avec des organisations locales, des organisations autochtones nationales et des personnes ayant vécu ou vivant une situation de pauvreté. Des mémoires ont aussi été présentés en ligne par des organismes et membres du public à partir du portail consacré à la Stratégie de réduction de la pauvreté.

Le gouvernement a également organisé une conférence nationale sur la pauvreté les 27 et 28 septembre 2017. Cette conférence a permis de rassembler des universitaires, des Canadiens qui ont connu la pauvreté, les gagnants du concours national pour les jeunes qui ont fait part de leurs idées novatrices sur la réduction de la pauvreté et d'autres intervenants clés pour discuter des résultats du processus de consultation nationale.

Le 22 septembre 2017, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a annoncé les membres du nouveau Comité consultatif ministériel sur la pauvreté, qui rassemble un groupe diversifié de 17 dirigeants, experts universitaires, praticiens travaillant dans le domaine de la pauvreté et personnes ayant déjà vécu dans la pauvreté.

Le 20 février 2018, on a publié le rapport *Ce que nous avons entendu jusqu'à maintenant* : un sommaire de ce que les Canadiens ont dit vouloir voir dans la Stratégie de réduction de la pauvreté. La rétroaction et les suggestions reçues ont permis d'orienter l'élaboration de la Stratégie, laquelle sera rendue publique en 2018.

La Stratégie de réduction de la pauvreté s'appuiera sur un certain nombre de mesures phares que le gouvernement a annoncées pour réduire la pauvreté, telles que la nouvelle Allocation canadienne pour enfants, les investissements en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, la création de la toute première stratégie nationale en matière de logement et la bonification de la Prestation fiscale pour le revenu de travail qui portera le nom d'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) et entrera en vigueur en 2019. La Stratégie de réduction de la pauvreté comptera aussi des investissements dans les données sur la pauvreté pour remédier aux principales lacunes liées à la mesure de la pauvreté au Canada.

Soutenir les familles et faire en sorte que tous les enfants bénéficient du meilleur départ possible dans la vie est l'une des priorités du gouvernement du Canada. Le gouvernement s'engage donc à donner plus d'argent aux familles pour les aider à composer avec le coût élevé associé au fait d'élever leurs enfants et à prendre des mesures qui contribueront à améliorer la vie des enfants au Canada. Par conséquent, en juillet 2016, le gouvernement a mis en œuvre la nouvelle Allocation canadienne pour enfants (ACE). Parce que l'ACE est non imposable et fondée sur le revenu, elle offre une aide plus généreuse aux familles qui en ont le plus besoin. L'ACE consiste en une prestation annuelle maximale de 6 400 dollars par enfant âgé de moins de 6 ans, et de 5 400 dollars par enfant âgé de 6 à 17 ans. Grâce à l'ACE, neuf familles sur dix reçoivent des prestations pour enfants plus élevées que celles versées dans le cadre du système précédent. Depuis 2017, en raison de l'entrée en vigueur de l'ACE, les familles qui reçoivent l'ACE obtiennent 6 800 \$ en moyenne et environ 300 000 enfants sortiront de la pauvreté.

Pour assurer que l'ACE persiste à aider les familles canadiennes à long terme, les allocations seront indexées, dès juillet 2018 afin de suivre les changements du coût de la vie. L'indexation de l'ACE fournira une somme supplémentaire de 5,6 milliards de dollars pour soutenir les familles canadiennes pendant la période de 2018-19 à 2022-23. Grâce à la bonification de l'ACE, un parent de famille monoparentale qui gagne 35 000 dollars par année et qui a deux enfants recevra 560 dollars supplémentaires en 2019-2020, une somme qui l'aidera à composer avec ce qu'il lui en coûte pour élever ses enfants.

Un des rôles les plus importants de notre gouvernement est de soutenir les Canadiens vulnérables, incluant ceux qui sont sans abri ou à risque de le devenir. Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement a annoncé un investissement total de 2,2 milliards de dollars sur 10 ans pour lutter contre l'itinérance dans le cadre d'un programme fédéral élargi de lutte contre l'itinérance. Le 11 juin 2018, le gouvernement du Canada a annoncé *Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*, le programme fédéral remanié de lutte contre l'itinérance. Avec *Vers un chez-soi*, le gouvernement du Canada apportera des changements considérables au programme fédéral visant à mieux prévenir et réduire l'itinérance au Canada. Ensemble avec d'autres initiatives importantes de la Stratégie nationale sur le logement, ce programme de lutte contre l'itinérance modernisé appuiera une réduction de l'itinérance chronique de 50 % d'ici 2027-2028.

De plus, le gouvernement tente aussi d'accroître le recours à l'ACE par les familles autochtones, comme celles qui vivent dans les réserves. Pour appuyer ce travail, le gouvernement versera 17,3 millions de dollars sur trois ans pour intensifier les efforts et les activités de sensibilisation en vue de permettre aux autochtones d'accéder à l'ensemble des prestations sociales du gouvernement fédéral, ce qui comprend l'ACE.

L'apprentissage et la garde des jeunes enfants sont essentiels au développement des enfants et créent des bases solides pour les amener à connaître du succès dans la vie. Au titre du Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le gouvernement a annoncé un investissement de 7,5 milliards de dollars sur 11 ans pour soutenir et créer plus de places en garderie abordables et de grande qualité partout au pays, ce qui aidera les enfants à obtenir le meilleur départ possible dans la vie. EDSC travaille aussi en partenariat avec Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, Condition féminine Canada, Services aux Autochtones Canada et des organisations autochtones à l'élaboration d'un cadre autochtone distinct pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui tiendra compte des différentes cultures et des besoins particuliers des enfants Inuits, métis et des Premières Nations.

Le gouvernement reconnaît qu'il est important d'offrir des logements sûrs et stables et d'offrir des services de soutien connexes pour s'attaquer au problème de la pauvreté et aider les personnes à améliorer leur qualité de vie. C'est pour cette raison que, le 22 novembre 2017, le gouvernement a annoncé les détails entourant l'investissement de 40 milliards de dollars sur 10 ans dans la stratégie nationale en matière de logement qui répondra à un éventail de besoins en matière de logement, que l'on pense aux refuges, aux logements communautaires, aux logements locatifs abordables et à l'accès à la propriété.

Le Fonds national de co-investissement pour le logement sera doté d'une enveloppe de 13,2 milliards de dollars (4,5 milliards en contributions et 8,65 milliards en prêts) afin de contribuer à la création de nouveaux logements de même qu'au renouvellement et à la revitalisation des logements existants. Le Fonds devrait permettre de créer jusqu'à 60 000 logements et de réparer 240 000 logements communautaires existants et abordables. Le Fonds de co-investissement sera octroyé de concert avec deux autres initiatives distinctes : l'initiative Financement de la construction de logements locatifs, avec un investissement de 3,75 milliards de dollars en prêts à faible taux d'intérêt visant à financer de nouveaux projets de logements locatifs, et le Fonds pour l'innovation en matière de logement locatif abordable avec un montant de 208,3 millions de dollars ayant comme but d'encourager des modèles novateurs de financement et des concepts uniques.

Le gouvernement fédéral invitera aussi les provinces et les territoires à collaborer à la création d'une Allocation canadienne pour le logement de 4 milliards de dollars qu'ils financeront conjointement. L'Allocation canadienne pour le logement offrira un soutien à l'abordabilité directement aux familles et aux personnes qui sont dans le besoin en matière de logement. Avec le temps, l'Allocation canadienne pour le logement contribuera à aider au moins 300 000 ménages dans l'ensemble du pays. Le gouvernement propose aussi de créer des initiatives de logements communautaires avec des fonds totalisant 9,1 milliards de dollars pour prévenir la perte d'un logement abordable pour 385 000 ménages.

De plus, la situation de logement des Autochtones est une priorité pour le gouvernement. La Stratégie nationale en matière de logement respecte l'engagement du gouvernement du Canada visant à travailler de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement avec les peuples autochtones. Pour cette raison, le ministère des Services aux Autochtones, avec l'aide de la SCHL, est actuellement en consultation avec les partenaires des Premières Nations, Inuits et métis pour élaborer des stratégies de logement fondées sur les distinctions. Le gouvernement du Canada souhaite finaliser ces stratégies en 2018. Prenez note que le financement pour les stratégies de logement des Autochtones s'ajoutera à ce qui a été annoncé dans le cadre de la Stratégie nationale en matière de logement.

Pour offrir un allègement fiscal aux familles à faible revenu et encourager les Canadiens à demeurer sur le marché du travail, le gouvernement fédéral a mis en œuvre, en 2007, la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT). Il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable qui complète le revenu des travailleurs à faible revenu. Dans le budget de 2018, le gouvernement a annoncé un renforcement de la PFRT en la bonifiant et en faisant en sorte que plus de personnes y soient admissibles. Cette prestation bonifiée, qui sera renommée l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT), entrera en vigueur en 2019. En se servant du financement annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2017, le gouvernement augmentera les prestations maximales dans le cadre de l'ACT d'un montant allant jusqu'à 170 \$ en 2019 et augmentera le niveau de revenu à partir duquel la prestation est réduite à zéro. Le gouvernement entend aussi augmenter la prestation maximale versée dans le cadre du supplément pour les personnes handicapées de l'ACT d'un montant de 160 \$ pour offrir un plus grand soutien aux Canadiens handicapés qui sont confrontés à des obstacles financiers lorsqu'ils tentent d'intégrer le marché du travail.

Au même moment, le gouvernement reconnaît que ce ne sont pas tous les travailleurs à faible revenu qui reçoivent le versement d'ACT (anciennement la PFRT) auquel ils ont droit. À partir de 2019, le gouvernement rendra l'accès à l'Allocation plus facile, en effectuant des modifications qui permettront à l'Agence du revenu du Canada de calculer l'ACT pour les déclarants n'ayant pas effectué la demande. De cette manière, toutes les personnes admissibles à l'ACT la recevront automatiquement lorsqu'elles produisent leur déclaration de revenus. Ceci représente une étape majeure vers le respect de l'engagement du gouvernement de veiller à ce que tous les Canadiens reçoivent les avantages fiscaux et les crédits d'impôt auxquels ils ont droit.

Les bonifications de l'ACT, combinées avec les nouveaux investissements visant à faire en sorte que tous les travailleurs admissibles reçoivent la prestation, signifient que le gouvernement investit près de 1 milliard de dollars en nouveaux fonds pour la prestation en 2019, comparativement à 2018. Le gouvernement estime que les bonifications et la participation accrue en 2019 profiteront directement à plus de 2 millions de travailleurs canadiens, dont bon nombre ne profitaient pas de la PFRT. Cette initiative permettra de sortir quelque 70 000 Canadiens de la pauvreté. De plus, au cours de la prochaine année, le gouvernement commencera aussi à travailler à l'amélioration du versement de l'ACT pour aider davantage les Canadiens à faible revenu tout au long de l'année, plutôt qu'au moyen d'un remboursement annuel à la suite de la production de la déclaration de revenus.

Conscient de l'importance de disposer de données sur la pauvreté pour fonder la prise de décisions sur des données probantes, et ce, pour tous les ordres de gouvernement, le gouvernement a également annoncé un investissement de 12,1 millions de dollars sur cinq ans et de 1,5 million de dollars par année par la suite afin de remédier aux principales lacunes liées à la mesure de la pauvreté au Canada. Cela comprend de veiller à ce que les données sur la pauvreté soient inclusives et tiennent compte de tous les Canadiens, qu'elles portent sur diverses dimensions de la pauvreté, et qu'elles soient fiables et présentées en temps utile.

Le vaste processus de consultation pancanadien qui a été mené de même que les investissements dans le bien-être social et économique de tous les Canadiens ont aidé le gouvernement à élaborer une Stratégie de réduction de la pauvreté qui fera en sorte que tous les Canadiens et Canadiennes aient la chance de réaliser leur plein potentiel.